

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 12 février 2024

Exercice de sécurité civile sur l'arrondissement de Langon

La préfecture de la Gironde et la sous-préfecture de Langon organisent un exercice de sécurité civile dans l'arrondissement de Langon, **les mercredi 14 et jeudi 15 février prochains**, qui concernera les 6 communes suivantes : Bourdelles, Fontet, La Réole, Floudès, Bassanne et Barie. Cet exercice initialement prévu les 23 et 24 janvier derniers avait dû être reporté en raison des manifestations des agriculteurs.

L'exercice simulant une crue importante sur la Garonne girondine, testera la coordination entre les services de l'État (référént départemental inondation de la direction des territoires et de la mer, service de prévision des crues Garonne-Adour-Dordogne, service d'incendie et de secours, groupement de gendarmerie) et les collectivités locales : communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde et les 6 communes précitées.

Il permettra de capitaliser sur le retour d'expérience des débordements de 2021, en associant certaines des communes les plus touchées.

À cette occasion, **le système national d'alerte et d'information « FR-Alert » sera testé auprès des populations se trouvant à proximité immédiate du fleuve mercredi après-midi**. Ce dispositif permet de prévenir toute personne munie d'un smartphone de sa présence dans une zone de danger, en lui indiquant les comportements à adopter.

Les personnes situées ou traversant les 6 communes au moment de l'exercice recevront une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si leur téléphone portable est en mode silencieux. Cette notification ne nécessitera ni réponse ni comportement particulier de mise à l'abri. La consigne de sécurité adaptée à l'évènement fictif en cours sera néanmoins clairement spécifiée, tout comme la mention « exercice » explicitement indiquée dans le message reçu sur les téléphones portables.

Les journalistes seront conviés à un point presse de clôture de l'exercice le **jeudi 15 février à 12h30** au poste de commandement opérationnel intercommunal à la communauté de communes du Réolais (Salle des fêtes, 12 Bonin N, Loupiac de La Réole), en présence de Vincent FERRIER, sous-préfet de Langon, des élus locaux, des représentants du SDIS et des services de l'État.